

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 FEVRIER 2011 A 20 H 00

L'an deux mil onze, le vingt-quatre février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.

Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, KAZMIERCZAK Claudine, THAUVIN Christine, CLOUTIER Jacky, PISSEAU Jean-Louis, LEBRUN Francis, NICOT Marie-Rose, TELLIER Didier, MARTIN Annie

Absents excusés : THOREL Franck, BERRUE Didier (pouvoir à CLOUTIER Jacky), LUTTON Hervé, PIETRE Martine, EVEZARD Hélène

Monsieur Jacky CLOUTIER a été désigné comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la précédente séance.

ORDRE DU JOUR

I. MISE A JOUR DU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE :

Le Conseil Municipal décide de réinscrire les chemins ruraux désignés ci-dessous :

- N° 31 De Saint Thibault à la Troppe
- N° 32 De la Borne Blanche
- N° 30 Dit de la Plaine
- N° 28 Dit de la Richardière

Il ne souhaite pas inscrire de nouveaux chemins ruraux.

Il déplore le mauvais entretien du GR3 longeant les bords de Loire.

II. REVISION DU REGIME INDEMNITAIRE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL NON-TITULAIRE :

Suite à une remarque des services de la Préfecture concernant le versement de l'indemnité d'administration et de technicité, le Conseil Municipal décide de modifier la délibération relative au régime indemnitaire du personnel communal non-titulaire.

III. AMENAGEMENTS DE SECURITE : DOTATION PROVENANT DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE :

Le Maire donne lecture d'une lettre par laquelle Monsieur le Préfet l'informe que la Commission Permanente du Conseil Général du Loiret accorde à notre commune une dotation de 6749 €, produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la dotation allouée de 6749 € pour des travaux de voirie réalisés pour un montant total de 14 604,17 €.

IV. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ZONE COMMERCIALE SAINT PERE – BONNEE SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE 948 : DEMANDE DE SUBVENTION « COEURS DE VILLAGE » A LA REGION CENTRE :

La Région Centre a adopté depuis 2005 le principe d'appel à projets avec une enveloppe budgétaire, dans le but de re-dynamiser un grand nombre de centres bourgs, par la création ou la réhabilitation de logements locatifs sociaux et l'aménagement d'espaces publics.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de déposer une demande de subvention dans le cadre de l'aménagement de la zone commerciale Saint Père – Bonnée.

V. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Le Conseil Municipal établi le planning pour la tenue du bureau de vote pour les élections des 20 et 27 mars 2011.
- Les employés communaux ont obtenu leur CACES (Certificat A Conduire En Sécurité) pour les engins de la commune.
- Un prêt de 100 000 € a été consolidé auprès de la Caisse d'Epargne, vu la remontée des taux d'intérêts des emprunts.
- Les travaux de renforcement des levées de Loire pilotés par la DREAL sont en cours.
- Lotissement HAMOVAL : La Rue des Vignes a été bitumée, elle est en sens interdit en venant de la Rue d'Orléans.
- Un arrêté municipal sera pris afin d'interdire le stationnement sur la place avant le rond-point du Pont, les vendredis et samedis de 14 h à 22 h.
- La prochaine fête des classes est prévue le 13 novembre 2011.
- La Fête de la Saint Pierre qui se déroulera les 24, 25 et 26 juin 2011 regroupera des délégations des autres Saint Père de France.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 h 45.

Le Maire,

P. FOULON